

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-54Item](#)[Marie Moret à madame veuve Laporte, 3 février 1894](#)

Marie Moret à madame veuve Laporte, 3 février 1894

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Roger et Laporte](#) *est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[3 février 1894](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméEnvoi d'épreuves corrigées du numéro de février 1894 du journal *Le Devoir* ; modifications relatives à la mise en page du numéro.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Imprimerie](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Imprimerie

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-54

Collation 1 p. (289v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Nîmes 3 février 98

Madame Neuve Leparde,

J'ai l'honneur de vous remettre
ci-joint les épreuves des pages 93 à
102, vous signalant spécialement
les points suivants :

- Une ajoute de 3 lignes page
96 et quelques suppressions pages
97 et 98 permettront de laisser un
peu de blanc en bas de la page
99, ce qui fera meilleur effet.
- Le morceau familiotière de
guide et presse, page 100, est
supprimé. Sachez de l'enlever
du sommaire.
- Une nouvelle suppression page

102 (sans question d'air) ¹⁰²
permette de rapporter sur cette
page le texte de la page 103, et
fera ainsi avancer tout le
reste d'une page, ce qui
laissera un peu plus de
place pour "Petit Chose."

- Pour ces corrections comme
pour les autres (plus nombreuses
que d'habitude, je crois utile
de vous le signaler) je me
confie à vos bons soins.

Veuillez agréer,
Madame, l'assurance
de toute ma considération

Marie Gauthier